



SKI MONTAGNE Maison communale du Parc

790 rue Ct Dubois - 73200 ALBERTVILLE

tél 04 79 32 86 60

www.skimontagne.fr



RANDONNÉES RAQUETTES 2022

--->> En cas de mauvaise météo prévue pour le dimanche, la sortie peut être avancée au samedi

Date	Destination	Massif	Alt. Maxi.	D +	Animateur
dim. 09-01	Chalet du Curé	Aravis	1652 m	400 m	Monique Favier
dim. 16-01	Croix de Coste- Bisanne	Beaufortain	1940 m	585 m	Jean-Paul Frey
dim. 23-01	Montaimont Les Bigots	Vanoise	1799 m	520 m	François La Vecchia
dim. 30-01	La Croix Fry (galette)	Aravis	1716 m	326 m	Lucienne Pointet
dim. 06-02	Le petit Patre – Mayères	Aravis	1919 m	700 m	Claude Charrel
dim. 13-02	Col du Champet	Belledonne	1745 m	550 m	Roland Bouvet
dim. 20-02	Sentier du char Bellecombe en Bauges	Bauges	1462 m	527 m	Lucienne Pointet
dim. 27-02	Montagne de Sulens	Aravis	1828 m	600 m	Monique Favier
dim. 06-03	Mont Pelat Morbier	Bauges	1543 m	600 m	Roland Bouvet
dim. 13-03	Le chalet de l'Aulp de Seytnenex	Bauges	1719 m	615 m	Jean-Paul Frey
dim. 20-03	Chalet Polset	Vanoise	1800 m	400 m	François La Vecchia
dim. 27-03	Crête de la Raisse	Beaufortain	2200 m	800 m	Claude Charrel

Note importante à l'attention des adhérents

Conduites sous la responsabilité des animateurs, les sorties collectives impliquent de la part de chacun une acceptation sans condition des règles suivantes

- Le bénévole responsable de la sortie est seul habilité à annuler, écourter ou modifier l'itinéraire.
- Ayant reconnu l'itinéraire, il est demandé de **ne pas le précéder et de respecter ses consignes !**
- Le participant prend l'engagement de suivre les indications ou recommandations du responsable quant aux arrêts en chemin, horaire de départ et de reprise de la randonnée.
- Le participant prend l'engagement de venir aux randonnées avec un équipement adéquat : bonnes chaussures de montagne à tige haute, anorak, gants, bonnet, vêtements supplémentaires, lunettes de soleil, crème(s) solaire(s), raquettes et bâtons, ainsi que boisson et nourriture.
- Pour des raisons d'organisation et de sécurité, **il est impératif de s'inscrire** pendant la permanence du vendredi précédent la sortie. Il est possible de se faire inscrire par une tierce personne.
- Les randonneurs non inscrits au départ de la randonnée ne seront pas acceptés.
- Le club se réserve la possibilité de refuser sur d'autres sorties un adhérent qui transgresserait ces dispositions de bon sens pour la sécurité et la satisfaction de tous. Il compte sur votre compréhension et vous en remercie.
- La randonnée se déroulant en conditions hivernales, l'animateur se réserve la possibilité de refuser un randonneur qui ne serait pas correctement équipé.
- **La décision de la sortie se fera le vendredi à la permanence en fonction de la météo et de la destination.**

**Pensez à consulter régulièrement le site de l'association.
Le programme pouvant s'adapter selon la météo et l'enneigement.**